

Prix du Manuscrit de la Beauce et du Dunois – catégorie Jeune
Appel à projet « Ecriture collective autour de la Beauce et du Dunois »
2019-2020

Éléments de contexte

Depuis 2004, le « Prix du manuscrit » adulte, porté par son Président nommé en 2015, Alain Denizet, récompense des textes non encore édités ayant trait au territoire afin de constituer un fond « mémoire collective ». Organisé par le Pays Dunois et la Communauté de communes Cœur de Beauce, ce prix remporte un vif succès.

Créé en 2011, le Prix Jeune s'adresse aux collégiens et aux lycéens du territoire. Il est divisé en 2 catégories : **le prix d'écriture individuelle et le prix d'écriture collective.**

Depuis 2011, 23 manuscrits ont été déposés et plus d'une centaine de jeunes ont participé à cette aventure littéraire.

Objectifs de la démarche

En 2019, le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir lançait son Plan « meilleure réussite scolaire des collégiens ». Cette démarche a constitué une opportunité pour le Pays Dunois et la Communauté de communes Cœur de Beauce d'encourager la production écrite en lien avec le Prix du Manuscrit auprès du jeune public.

En juin 2019, la classe de 3^{ème} 4 du collège Albert Sidoine de Bonneval a remporté le Prix pour son projet de classe retraçant l'histoire d'un soldat américain engagé en 1944 en terres beauceronnes. Pour 2019-2020, le Pays Dunois et la Communauté de communes Cœur de Beauce renouvellent cet appel à projet d'écriture collective destiné aux établissements du sud du Département d'Eure-et-Loir.

Critères d'éligibilité

Public ciblé

Les élèves des établissements scolaires du Pays Dunois et de la Communauté de communes Cœur de Beauce ou limitrophes au territoire Beauce-Dunois.

La catégorie **écriture individuelle** reste en vigueur pour les jeunes, niveau collège, qui souhaitent déposer leur propre manuscrit.

Support

Le manuscrit peut porter sur n'importe quel genre littéraire à l'exclusion de la poésie et de la BD.

Il devra comporter 20 pages minimum, rédigé avec une police de caractère Times New Roman 12 pts, double interligne, marge 2.5 cm. L'ajout d'illustrations est possible.

Modalités de rédaction

Le manuscrit doit avoir une réelle accroche avec les territoires du Dunois et de la Beauce. Une partie du manuscrit peut faire référence à des territoires limitrophes, mais il ne doit pas s'agir de l'intégralité du contenu du manuscrit. Le Pays Dunois et la Communauté de communes Cœur de Beauce s'engagent à mettre en relation les établissements avec un auteur et/ou lauréat du Prix du Manuscrit pour intervenir auprès des élèves lors de séances d'écriture, si cela est souhaité par les enseignants.

L'établissement peut concourir à n'importe quel moment de l'année et s'organiser comme il le souhaite à condition que le manuscrit soit bien remis avant la date butoir du **31 mars 2020**.

Modalités de sélection

Remise des manuscrits

Pour être recevable, chaque candidature doit comporter :

- un exemplaire du manuscrit sur support informatique (CD, clé USB, mail...)
- un résumé d'une quinzaine de lignes du manuscrit sur support papier et sur support informatique (CD, clé USB...)
- la fiche de candidature au prix du manuscrit de la Beauce et du Dunois (cf annexe 1).

Les ouvrages sont à adresser, quelle que soit la catégorie, **avant le 31 mars 2020** au :

Syndicat du Pays Dunois
« Prix du manuscrit de la Beauce et du Dunois » - catégorie jeune
11 rue de la Madeleine
28200 CHATEAUDUN
secretaire@pays-dunois.fr

Désignation des lauréats

La désignation des lauréats s'effectue lors d'une réunion du jury composé de jeunes et de professionnels du livre (bibliothécaires, libraires, professionnels du corps enseignants, écrivains).

Il faut un minimum de 3 manuscrits déposés pour que le jury puisse se réunir et choisir les lauréats.

Les manuscrits sont rendus anonymes et sont transmis aux membres du jury dès réception.

Engagements de l'organisateur

Le Pays Dunois et la Communauté de communes Cœur de Beauce s'engagent :

- à remettre une dotation de **500 euros** pour le groupe d'élèves lauréat en **écriture collective** (en bons cadeaux pour des livres, du matériel informatique ou sous la forme d'une aide à la réalisation d'une sortie pédagogique), et de **100 euros** pour le lauréat de la catégorie **écriture individuelle** ;
- à organiser une remise officielle du prix qui se déroulera à partir du mois de mai 2020 dans l'établissement de la classe lauréate, en présence des différentes structures assurant la promotion du livre et de l'écriture en Région.

Engagements de l'établissement

En contrepartie, l'établissement de la classe lauréate s'engage :

- à envoyer un représentant officiel lors de l'organisation du Salon du littéraire sur une commune de la Communauté de communes Cœur de Beauce à l'automne 2020 (date et lieu seront précisés ultérieurement) ;
- à faire la promotion du Prix du manuscrit de la Beauce et du Dunois ;
- en cas d'édition du manuscrit, à mentionner sur la couverture que le manuscrit a reçu le Prix du manuscrit de la Beauce et du Dunois, en précisant l'année ;
- à faire partie du jury jeune 2021 ;
- à autoriser l'association des Donneurs de voix et la Bibliothèque sonore de Châteaudun à réaliser l'enregistrement du manuscrit lauréat lorsque celui-ci sera édité ou sur demande du Jury jeune. Ces bandes sont ensuite mises à disposition de ses adhérents et de ceux de la Bibliothèque nationale.